

BTS Assurance

Mis à jour le 30 septembre 2025

Conditions d'entrée et prérequis

Le BTS Assurance est accessible avec un baccalauréat : bac STMG, bac général, bac pro. Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.

Candidature via Parcoursup.

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BTS Assurance. En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Objectifs professionnels

Une grande partie des enseignements est consacrée à l'apprentissage des techniques d'assurances permettant aux diplômés de traiter des dossiers liés tant aux assurances de biens et responsabilités qu'aux assurances de personnes et produits financiers.

L'enseignement approfondi en droit est indissociable de celui des techniques d'assurance. Les élèves apprennent ainsi, pour chacun des contrats ou produits, les principales garanties de base, les extensions, exclusions, limitations de garanties et obligations respectives des parties. Ils acquièrent ainsi les capacités de conduire les opérations de souscription, d'indemnisation et de règlement des sinistres.

La formation aborde l'environnement économique, juridique et managérial de l'assurance leur permettant de repérer les activités de l'assurance, d'identifier les acteurs, de percevoir le cadre juridique général et de suivre l'évolution du secteur.

Enfin, les élèves étudient la communication et la gestion de la relation client afin d'acquérir des compétences relationnelles et commerciales indispensables pour prospecter, conseiller, négocier et vendre dans le cadre d'une relation efficace et de qualité, contribuant ainsi à la fidélisation des clients et au développement du portefeuille.

Contenu

Activités professionnelles : Développement commercial et gestion des contrats, gestion des sinistres et des prestations, communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques, conduite d'entretiens

Connaissances générales et techniques associées : Culture générale et expression, langue vivante étrangère

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon un calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

BTS Assurance

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

- Épreuve / Unité (EU) – E1
Culture général et expression
- Épreuve / Unité (EU) – E2.
Langue vivante étrangère
- Épreuve / Unité (EU) – E3
Développement commercial et gestion des contrats
- Épreuve / Unité (EU) – E4
Gestion des sinistres et des prestations
- Épreuve / Unité (EU) – E5
Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques
- Unité facultative / Épreuve facultative (Ufac) – 01. Langue vivante étrangère 2 facultative

Modalités de suivi

En lycée : désignation d'un formateur référent en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti tout au long de sa formation et d'assurer le lien avec l'entreprise et le maître d'apprentissage. Livret d'apprentissage, bulletins de note, conseil de classe, visites en entreprise, suivi des activités réalisées en entreprise.

En entreprise : désignation d'un maître d'apprentissage, en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti pendant la durée de son contrat.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée-sortie permanente

Oui

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – espace numérique de travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures. La durée de la formation sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minimas réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes d'intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Les titulaires du BTS assurance sont appelés principalement à exercer dans une entreprise d'assurance et/ou de réassurance, une agence générale d'assurance, un cabinet de courtage d'assurance et/ou de réassurance, un cabinet d'expertise en assurances, une banque proposant des produits d'assurance, une collectivité industrielle ou commerciale ou dans une entreprise industrielle ou commerciale.

Poursuite d'études : Le BTS assurance a pour objectif l'insertion professionnelle, mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle dans les secteurs de la banque ou des assurances, en licence d'économie gestion, en école supérieure de commerce et de gestion ou en école spécialisée (l'ENASS par exemple), par le biais des admissions parallèles.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du

BTS Assurance

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP38359](#)
- Code diplôme : 32031311

lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
Ardennes : 06 13 02 47 51
Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031